

MAIRIE
DE
CHARLY-ORADOUR
57640



**COMPTE-RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE
DE CHARLY-ORADOUR**

**du 31 MAI 2016
A 20H00
En mairie de Charly-Oradour
Sous la présidence de René HUBERTY**

Etaient présents : HUBERTY René, OBERLE Francis, BICARD Patrick, FREYTHÉ Fanny, CAMMARATA Marie-Elisa, CAYOTTE Jean-Paul, FLAHAUT Sophia, PINCEMAILLE Mickaël, FOLMER Jean-Michel, SALVARO Christophe, GRABIAS Florent.

Absents excusés : Nathalie SEDICAUT

Absente : Myriam GOEURIOT

Procurations : Nathalie SEDICAUT à René HUBERTY

Secrétaire de séance : CAMMARATA Marie-Elisa

Date de la convocation : 24/05/2016

Date d'affichage : 24/05/2016

Nombre de Conseillers : 13

Nombre de Présents : 11

Nombre de Votants : 12

Point n°01 :

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU 26 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal du 26 avril 2016.

Point n°02 :

DEVIS CLIMATISATION MAIRIE

Un premier devis d'un montant de 11 280 € est parvenu en Mairie.
D'autres devis seront demandés et le choix fait sur le moins disant.

Point n°03 :

RECOURS GRACIEUX CONCERNANT LE PERMIS DE CONSTRUIRE

N°PC05712916M0001

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu par Maître Frédéric MOITRY, avocat de la SCP RICHARD et MERTZ à Metz pour un recours gracieux concernant le permis de construire n°PC05712916M0001 accordé le 19 avril 2016. Un retrait du permis de construire est demandé pour 3 motifs décrits dans son courrier.

Après étude de ces 3 motifs, le Conseil Municipal ne relève pas d'irrégularités et décide à l'unanimité de ne pas retirer cette autorisation de permis de construire.

Point n°04 :

NOUVELLES DENOMINATIONS DE PLACES

Une réflexion est ouverte sur de nouvelles dénominations de places communales.

Les représentantes Mosellanes de l'Association des Familles des Martyrs d'Oradour-sur-Glane ont fait une proposition : Roger GODFRIN.

Le Maire propose également Marielle LARRIAGA, écrivain, Citoyenne d'Honneur de Charly-Oradour, récemment décédée.

Point n°05 :

REPLACEMENT DE L'ABRI BUS ROUTE DE RUPIGNY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'abri bus situé route de Rupigny n'est plus en bon état et souhaiterait le remplacer.

Il est à noter que cet abri ne sert pour ainsi plus.

Le Conseil Municipal souhaite dans un premier sa destruction sans remplacement et le réaménagement du terrain situé derrière l'abri bus avec changement de sens du banc.

Point n°06 :

PLANTATIONS, FLEURISSEMENT, PRESOIR, VIGNES

Un remerciement particulier est donné par le Maire à Jean-Paul CAYOTTE pour son aide dans ces travaux.

Les plantations par le paysagiste sont presque achevées, la place permettant la mise en place d'un pressoir et la plantation de vignes achevées.

Le pressoir est en cours de rénovation et bientôt terminé pour sa mise en place.

Rue du Moulin à Vent, environ 50 m³ de terre ont été déposés afin de faciliter la tonte.

Point n°07 :

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 10 JUIN

Le rassemblement aura lieu à 17 heures 45 devant la Mairie

Descente en cortège vers l'église

Messe de Commémoration à 18 heures

Dépôt de gerbes au Mémorial

Montée en cortège vers le Château du Baron de Tricornot pour le cocktail

Point n°08 ajouté :

FRAIS DE FORMATION ADJTOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE Marc LECLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Marc LECLAIRE a réalisé une formation sur 2 jours à l'AFPA de Colmar et qu'il est nécessaire de lui rembourser la somme de 67.55 € pour les frais qu'il a engagés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le remboursement de la somme de 67.55 € à Monsieur Marc LECLAIRE.

Point n°09 ajouté :

DEMANDE DE SUBVENTION CESC HANDBALL DE BOULAY

Monsieur le Maire présente une demande de subvention du club sportif CESC Handball Boulay en raison de l'adhésion de 2 enfants de Charly-Oradour à ce club sportif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 50 € au CESC Handball Boulay par 6 voix pour, 4 abstentions et 2 contres.

Point n°10 ajouté :

DELIBERATION MODIFICATIVE N°01 LOGICIEL INFORMATIQUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2016

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
20	2051	16201			Concessions et droits similaires	1 500,00
Total						1 500,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
020	020	OPFI			Dépenses imprévues	-1 500,00
Total						-1 500,00